

La Réunion Mixte | St. Gilles/ St. Pierre | Île Intense | Relais de l'Hermitage | Le Nantile

**5**

**CIRCUITS**

pour découvrir

L'ÎLE DE LA

*Réunion*

PRIX SUR DEMANDE

PAIEMENT EN 4 FOIS SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES





An underwater photograph of a coral reef. A large sea turtle is visible on the left side, swimming towards the right. The water is clear and blue, with sunlight filtering through. The coral reef is diverse, with various types of coral and rocks. A semi-transparent red box with rounded corners is overlaid on the center of the image, containing a list of names in a white, cursive font.

*La Reunion Mixte*

—  
*St. Gilles/St. Pierre*

—  
*Ile Intense*

—  
*Relais de l'Hermitage*

—  
*Le Nautile*

Ce programme se décline en 2 catégories hôtelières suivant votre budget :

1- Alamanda \*\* centre commerçant et plage à St Gilles + Victoria \*\*\* près de St Pierre – Hôtels très corrects, propres, climatisés, piscine.

Le Vieux Ceps plein de charme à Cilaos \*\*\*

2- Ermitage \*\*\* à St Gilles + Hôtel Le St Pierre \*\*\* chic et centre-ville Plus de confort et une excellente situation dans le centre de St Pierre, près de la mer et des commerces. Le Vieux Ceps plein de charme à Cilaos \*\*\*

Ce circuit combine trois lieux de séjours à La Réunion afin d'éviter les allers-retours sur la route unique cernant l'île, et éviter ainsi les embouteillages et heures perdues en transport.

Les quatre nuits à St Gilles, vous permettront de découvrir aisément le cirque de Salazie et le Piton Maïdo, et les trois dernières nuits sur St Pierre, permettent d'une part de connaître cette belle ville créole et d'accéder facilement au Piton de la Fournaise et aux coulées de lave du Sud sauvage. Enfin les deux nuits incluses dans le cirque de Cilaos, en montagne permettent de découvrir les délices de cette nature unique, propice aux randonnées et au calme dans un paysage bouleversant. Nous avons inclus des variantes pour les randonneurs, remplaçant les visites touristiques, lors de plusieurs journées (Salazie, Cilaos, Piton de la Fournaise). Nous avons à proposer également pour les randonneurs aguerris, un programme « treck », nous consulter.

### 1<sup>er</sup> JOUR

PARIS / LA REUNION

Rendez-vous des participants à l'aéroport.

✈ **Décollage** en fin de journée pour La Réunion.

🍽 **Dîner.**

🛏 **Nuit à bord.**

### 2<sup>ème</sup> JOUR

ILE DE LA REUNION / ST DENIS / ST GILLES

🕒 **Petit déjeuner** en vol et arrivée sur l'île de La Réunion. Après ce voyage de 11h00 environ, transfert à votre hôtel. Les vols arrivant en matinée, douches et salle de transit mises à disposition à votre arrivée.

🕒 **Déjeuner** à votre hôtel. Temps libre pour découvrir le lagon et le centre commerçant.

🍽 **Dîner.**

🛏 **Nuit à votre hôtel Alamanda.**

*Possibilité avec supplément de louer à l'hôtel Ermitage \*\*\* merveilleusement située les pieds dans l'eau, et plus spacieux. Ces hôtels sont situés en bord de mer, et permettent de profiter du lagon et des commerces avec spectacle Flamenco.*

### 3<sup>ème</sup> JOUR

ST GILLES / PITON MAÏDO / MARCHE SAINT PAUL

🕒 **Petit déjeuner.**

C'est par une route pittoresque que vous arriverez au point de vue du Piton Maïdo. Les paysages changent au fur et à mesure de l'ascension : des villages, des forêts d'acacias, des champs de géraniums, la forêt endémique de bois de tamarin.

De ce belvédère, perché à 2200m d'altitude, le panorama sur le cirque de Mafate, le plus mystérieux de l'île, est à couper le souffle.

Mille mètres plus bas, les îlets habités de ce cirque se découvrent à perte de vue et sont dominés par des pitons et remparts tortueux, limites des cirques de Cilaos et de Salazie : le Gros Morne, le Grand Bénare, le col du Taïbit et le Piton des Neiges.

Au retour, vers Petite France visite de l'Alambic de Monsieur Bègue, proposant une fabrication artisanale d'huiles essentielles (Géraniums).

Puis continuation vers le littoral et le marché forain de Saint Paul. En bord de mer, ce marché aux mille senteurs et couleurs, vous permettra de découvrir, au cours de votre balade, l'artisanat d'ici et d'ailleurs, fruits et légumes, épices, fleurs... et de déguster des spécialités créoles telles que les bouchons, bonbons piment... Possibilité de rester sur le marché et déjeuner libre «sur le pouce» auprès des «camions bars» proposant des spécialités locales et artisanales. Retour libre à votre hôtel avec le car «jaune», ligne régulière permettant de circuler en toute liberté. Pour ceux qui le désirent, retour à votre hôtel vers 13h00 pour le déjeuner qui est libre.

Après-midi libre à votre hôtel pour profiter du lagon et des commerces avoisinants.

🍽 **Dîner** et soirée Créole à votre hôtel.

### 4<sup>ème</sup> JOUR

SALAZIE

🕒 **Petit déjeuner** Vous emprunterez la fameuse « Route du littoral » jusqu'à Saint Denis, la préfecture de l'île, puis continuation vers la côte Est, région de cannes à sucre, de vanille et de bambous. A Saint André, arrêt devant un temple Hindou, puis direction le cirque de Salazie.

Salazie est le plus grand et le plus verdoyant des trois cirques de l'île. L'eau y jaillit en multiples cascades, ruisselle de tous les pitons et remparts et la végétation y recouvre ses murailles. Bambous, chouchous, cresson, songes et bananiers y foisonnent. Arrêt à la cascade du Voile de la Mariée aux longues et fines chutes d'eau.

Arrivée au village d'Hell-Bourg, situé à 1000m d'altitude, vous découvrirez lors d'une promenade à pied, ses magnifiques maisons à l'architecture créole dont certaines datent de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Visite de la Maison Folio, ancienne maison de maître avec son mobilier d'époque, sa jolie architecture et son superbe jardin.

**Déjeuner** en table d'hôte ou restaurant créole.

Dans l'après-midi, retour vers la côte Est et visite de la production de vanille de la famille Rouloff qui cultive cette orchidée depuis plus de 100 ans. La préparation des gosses de vanille est longue et délicate, il faut environ 2 ans de la pollinisation des fleurs à la vente des gosses. Vous vous laisserez emporter par son savoureux et alléchant parfum.

Pour les randonneurs au départ de Hellbourg, départ en randonnée (4 heures de marche), pique-nique inclus ainsi que les services d'un guide spécialisé (base 10 à 18 personnes). Cette randonnée remplace les visites faites par le reste du groupe. Transfert avec le groupe en fin d'après-midi.

Retour à votre hôtel

🍽 **Dîner.**

🛏 **Nuit à l'hôtel.**

Option : dîner au restaurant La Marmite, spécialités de carris situé à deux pas de l'hôtel Alamanda.

### 5<sup>ème</sup> JOUR

SAINT GILLES/ CILAOS / SAINT-PIERRE

🕒 **Petit déjeuner.**

Départ et embarquement à St Gilles pour une navigation de deux heures environ afin de contempler l'île depuis l'océan et aller à la rencontre des dauphins et parfois des baleines (juin à septembre).

🕒 Retour à St Gilles pour le **déjeuner.**

L'après-midi, visite du superbe aquarium : tortues, requins, raies évoluent devant vos yeux entourés de multiples poissons tropicaux multicolores.

Retour à votre hôtel

🍽 **Dîner** et soirée.

🛏 **Nuit à l'hôtel.**

### 5<sup>ème</sup> JOUR

SAINT GILLES / CILAOS

🕒 **Petit déjeuner.**

Départ avec vos bagages car ce soir vous changez de lieu de séjour. Vous longerez la route côtière le long du littoral ouest en direction de Saint Louis.

Traversée de Saint Louis et entrée dans la vallée du Bras de Cilaos où vous emprunterez une route sinueuse, taillée à flanc de falaise : les tunnels, les remparts vertigineux et les sommets verdoyants ne seront qu'émerveillement !

Au pied du majestueux Piton des Neiges, le cirque offre le visage paisible de la sérénité. Cilaos est réputé pour sa station thermique, ses randonnées, ses lentilles et ses vignobles. Depuis le site de la Roche Merveilleuse, que vous atteindrez par une petite route forestière, vous dominerez le cirque et le village.

🕒 **Déjeuner** créole.

Dans l'après-midi balade dans le village et passage chez une brodeuse de «Jours de Cilaos»

🍽 **Dîner.**

🛏 **Nuit à l'hôtel.**

Le Vieux Cep\*\*\* construit en pierres volcaniques

### 7<sup>ème</sup> JOUR

CILAOS

🕒 **Petit déjeuner.**

Promenade et découverte botanique à la Roche Merveilleuse où vous attendra un carri champêtre. Journée de détente en pleine nature.

Pour les randonneurs :

Spécial randonnée – 5 heures de marche accompagnées de votre guide, pique-nique inclus, pour découvrir les paysages verdoyants et sauvages du cirque de Cilaos Retour au Vieux Cep dans l'après-midi. Profitez du spa et de sa tranquillité.

🍽 **Dîner.**

🛏 **Nuit à l'hôtel.**

### 8<sup>ème</sup> JOUR

CILAOS / SAINT PIERRE

🕒 **Petit déjeuner** et départ en direction de St Pierre, sous-préfecture, ville créole animée et commerçante. Arrêt et visite de la distillerie La Saga du Rhum où vous sera présenté le processus de fabrication du rhum.

Le musée la Saga du Rhum, dédié aux rhums de la Réunion, vous entraînera au cœur de la plus ancienne distillerie familiale de l'île, datant de 1845 et toujours en activité : la distillerie Lesautier. Son parcours de visite vous transportera dans une aventure historique, culturelle et sensorielle mêlant l'histoire d'une île à celle de ses habitants et à cette production traditionnelle.

Arrivée à St Pierre et déjeuner dans le centre ville.

Temps libre dans le centre pour découvrir les commerces et le bord du lagon aménagé. Transfert à votre hôtel en fin d'après-midi

Hôtel Victoria\*\*\*, bord de mer sur une côte sauvage

🍽 **Dîner.**

🛏 **Nuit à l'hôtel.**

*Possibilité de séjour avec suppléments à l'hôtel Le St Pierre, très chic, situé dans le centre ville à proximité du marché couvert, des nombreuses boutiques, du port et du lagon, de sa promenade aménagée en bord de mer.*



## 9ème JOUR

SAINT PIERRE / SUD SAUVAGE / LES COULEES DE LAVE

### Petit déjeuner.

Vous prendrez la direction du sud. Après Saint Pierre, arrêt au point de vue sur Manapany-les-Bains, magnifique petite baie puis vous longerez la côte et serez séduits par les couleurs contrastées, la côte balayée par l'Océan Indien, la diversité de la forêt primaire luxuriante.

La nature du Grand Sud, préservée et luxuriante est le paradis de la flore et des forêts aux essences de bois rares et étonnantes. C'est au Grand Brûlé, que se rejoignent les coulées de lave issues de chaque éruption. Depuis des millénaires, elles se superposent les unes sur les autres, modifiant constamment le relief et le paysage, déplaçant la route et gagnant même du terrain sur la mer! Arrêt sur la coulée de lave de 2007.

 Déjeuner à l'Etoile de mer sur le Cap Méchant, exposé à la grande houle venant des îles Kerguelen. Visite du Jardin des Parfums et des Epices : arbres tri-centenaires, plantes médicinales, tinctoriales, aromatiques, fruits, fleurs, épices... Rien de tel que sa passionnante visite pour s'initier à la philosophie de l'environnement.

Retour à St.Pierre en fin d'après-midi.

### Dîner.

 Nuit à l'hôtel.



## 10ème JOUR

LE PITON DE LA FOURNAISE

### Petit déjeuner.

Lors d'une importante éruption, il y a 500 000 ans, au sud de l'île apparaît un deuxième volcan : le Piton de la Fournaise.

Après avoir traversé la Plaine des Cafres à 1200m d'altitude, c'est par une route aux paysages magnifiques et variés : forêts de cryptomérias, verts pâturages, gentianes... que vous arriverez au « Nez de Boeuf » point de vue magnifique sur la Rivière des Remparts. Après quelques lacets, au détour d'un virage, vous découvrirez la « Plaine des Sables », véritable désert lunaire, puis arrivée au Pas de Bellecombe. De son belvédère, au bord de l'enclos, vous pourrez admirer le Piton de la Fournaise dans toute sa splendeur.

Pour les randonneurs, descente dans le cratère ancien et rejoindre le Formica Leo, puis continuation vers le cratère actif pour voir les fumerolles et éventuellement les coulées de lave : 5 heures de marche, pique-nique inclus.

Pendant ce temps, les non-marcheurs rejoindront le Musée du Volcan qui offre une belle présentation de l'histoire et la géologie du Piton de la Fournaise.

Retour à la Plaine des Cafres et arrêt au belvédère de Bois Court dominant la vallée de l'Entre-Deux et le village de Grand Bassin.

### Dîner.

 Nuit à l'hôtel.

## 11ème JOUR

ST PIERRE / ST DENIS ET ENVOL EN SOIREE

### Petit déjeuner.

Journée libre.

Dans l'après-midi selon horaire, transfert à l'aéroport et envol pour Paris.

**Dîner et nuit à bord.**

## 12ème JOUR

PARIS

### Petit déjeuner à bord.

 Arrivée à Paris.



Ce programme se décline en 2 catégories hôtelières suivant votre budget :

1- Alamanda \*\* centre commerçant et plage à St Gilles + Victoria \*\*\* près de St Pierre – Hôtels très corrects, propres, climatisés, piscine.

Le Vieux Ceps plein de charme à Cilaos \*\*\*

2- Ermitage \*\*\* à St Gilles + Hôtel Le St Pierre \*\*\* chic et centre-ville Plus de confort et une excellente situation dans le centre de St Pierre, près de la mer et des commerces. Le Vieux Ceps plein de charme à Cilaos \*\*\*

Nous vous proposons ce programme combinant deux lieux de séjours à La Réunion afin d'éviter les allers-retours sur la route unique cernant l'île, et éviter ainsi les embouteillages et heures perdues en transport. Les trois nuits à St Gilles, vous permettant de découvrir aisément le cirque de Salazie et le Piton Maïdo, et les trois dernières nuits sur St Pierre, permettent d'une part de connaître cette belle ville créole et d'accéder facilement au Piton de la Fournaise et aux coulées de lave du Sud sauvage. En terminant à St Pierre, vous décollez directement de l'aéroport de Bellefond sans remonter jusqu'à St Denis, en direction de l'île Maurice si vous choisissez l'extension sur Maurice.

### 1<sup>er</sup> JOUR

PARIS / LA REUNION

Rendez-vous des participants à l'aéroport.

✈ **Décollage** en fin de journée pour La Réunion.

🍽 **Dîner.**

🏠 **Nuit à bord.**

### 2<sup>ème</sup> JOUR

ILE DE LA REUNION / ST DENIS / ST GILLES

🕒 **Petit déjeuner** en vol et arrivée sur l'île de La Réunion. en vol et arrivée sur l'île de La Réunion. Après ce voyage de 11h00 environ, transféré à votre hôtel. Les vols arrivant en matinée, douches et salle de transit mises à disposition à votre arrivée.

🕒 **Déjeuner** à votre hôtel.

Temps libre pour découvrir le lagon et le centre commerçant.

🍽 **Dîner.**

🏠 **Nuit à votre hôtel Alamanda.**

Possibilité avec supplément de loger à l'hôtel Ermitage\*\*\* merveilleusement située les pieds dans l'eau, et plus spacieux. Ces hôtels sont situés en bord de mer, et permettent de profiter du lagon et des commerces avec spectacle Flamenco.

### 3<sup>ème</sup> JOUR

ST GILLES / PITON MAÏDO / MARCHÉ SAINT PAUL

🕒 **Petit déjeuner.**

Journée libre en 1/2 pension ou bien excursion facultative Piton Maïdo :

C'est par une route pittoresque que vous arriverez au point de vue du Piton Maïdo. Les paysages changent au fur et à mesure de l'ascension : des villages, des forêts d'acacias, des champs de géraniums, la forêt endémique de bois de tamarin. De ce belvédère, perché à 2200m d'altitude, le panorama sur le cirque de Mafate, le plus mystérieux de l'île, est à couper le souffle. Mille mètres plus bas, les îlets habités de ce cirque se découvrent à perte de vue et sont dominés par des pitons et remparts tortueux, limites des cirques de Cilaos et de Salazie : le Gros Morne, le Grand Bénare, le col du Taïbit et le Piton des Neiges. Au retour, vers Petite France visite de l'Alambic de Monsieur Bègue, proposant une fabrication artisanale d'huiles essentielles (Géraniums).

Puis continuation vers le littoral et le marché forain de Saint Paul. En bord de mer, ce marché aux mille senteurs et couleurs, vous permettra de découvrir, au cours de votre balade, l'artisanat d'ici et d'ailleurs, fruits et légumes, épices, fleurs... et de déguster des spécialités créoles telles que les bouchons, bonbons piment... Possibilité de rester sur le marché et déjeuner libre « sur le pouce » auprès des « camions bars » proposant des spécialités locales et artisanales. Retour libre à votre hôtel avec le car « jaune », ligne régulière permettant de circuler en toute liberté.

Pour ceux qui le désirent, retour à votre hôtel vers 13h00 pour le déjeuner qui est libre. Après-midi libre à votre hôtel pour profiter du lagon et des commerces avoisinants.

🍽 **Dîner** et soirée Créole à votre hôtel.

### 4<sup>ème</sup> JOUR

SALAZIE

🕒 **Petit déjeuner.**

Journée libre en 1/2 pension ou bien excursion facultative : Salazie

Vous emprunterez la fameuse « Route du littoral » jusqu'à Saint Denis, la préfecture de l'île, puis continuation vers la côte Est, région de Cannes à sucre, de vanille et de bambous. A Saint André, arrêt devant un temple Hindou, puis direction le cirque de Salazie. Salazie est le plus grand et le plus verdoyant des trois cirques de l'île. L'eau y jaillit en multiples cascades, ruisselle de tous les pitons et remparts et la végétation y recouvre ses murailles. Bambous, chouchous, cresson, songes et bananiers y foisonnent. Arrêt à la cascade du Voile de la Mariée aux longues et fines chutes d'eau.

Arrivée au village d'Hell-Bourg, situé à 1000m d'altitude, vous découvrirez lors d'une promenade à pied, ses magnifiques maisons à l'architecture créole dont certaines datent de la seconde moitié du XIXe siècle. Visite de la Maison Folio, ancienne maison de maître avec son mobilier d'époque, sa jolie architecture et son superbe jardin.

🕒 **Déjeuner** en table d'hôte ou restaurant créole.

Dans l'après-midi, retour vers la côte Est et visite de la production de vanille de la famille Rouloff qui cultive cette orchidée depuis plus de 100 ans. La préparation des gousses de vanille est longue et délicate, il faut environ 2 ans de la pollinisation des fleurs à la vente des gousses. Vous vous laisserez emporter par son savoureux et alléchant parfum.

🍽 **Dîner.**

🏠 **Nuit à l'hôtel.**

Option : Dîner au restaurant La Marmite, spécialités de carris situé à deux pas de l'hôtel Alamanda.

### 5<sup>ème</sup> JOUR

SAINT GILLES/ CILAOS / SAINT-PIERRE

🕒 **Petit déjeuner.**

Départ avec vos bagages car ce soir vous changez de lieu de séjour. Vous longerez la route côtière le long du littoral ouest en direction de Saint Louis.

Traversée de Saint Louis et entrée dans la vallée du Bras de Cilaos où vous emprunterez une route sinueuse, taillée à flanc de falaise : les tunnels, les remparts vertigineux et les sommets verdoyants ne seront qu'émerveillement!

Au pied du majestueux Piton des Neiges, le cirque offre le visage paisible de la sérénité. Cilaos est réputé pour sa station thermale, ses randonnées, ses lentilles et ses vignobles. Depuis le site de la Roche Merveilleuse, que vous atteindrez par une petite route forestière, vous dominerez le cirque et le village.

🕒 **Déjeuner** créole.

Dans l'après-midi balade dans le village et passage chez une brodeuse de « Jours de Cilaos »

Retour vers le littoral et descente pour rejoindre votre hôtel à St. Pierre 3\*.

🍽 **Dîner** et soirée.

🏠 **Nuit à l'hôtel.** Victoria 3\* situé en bord de mer, mais sans plage.

Possibilité avec supplément de choisir l'hôtel Le St. Pierre, très chic, situé dans le centre ville à proximité du marché couvert, des nombreuses boutiques, du port et du lagon, de sa promenade aménagée en bord de mer.

### 6<sup>ème</sup> JOUR

SAINT PIERRE / SUD SAUVAGE / LES COULEES DE LAVE

🕒 **Petit déjeuner.**

Vous prendrez la direction du sud. Après Saint Pierre, arrêtez au point de vue sur Manapany-les-Bains, magnifique petite baie puis vous longerez la côte et serez séduits par les couleurs contrastées, la côte balayée par l'Océan Indien, la diversité de la forêt primaire luxuriante.

La nature du Grand Sud, préservée et luxuriante est le paradis de la flore et des forêts aux essences de bois rares et étonnantes. C'est au Grand Brûlé, que se rejoignent les coulées de lave issues de chaque éruption. Depuis des millénaires, elles se superposent les unes sur les autres, modifiant constamment le relief et le paysage, déplaçant la route et gagnant même du terrain sur la mer ! Arrêt sur la coulée de lave de 2007.

🕒 **Déjeuner** à l'Etoile de mer sur le Cap Méchant, exposé à la grande houle venant des îles Kerguelen.

Visite du Jardin des Parfums et des Epices : arbres tri-centenaires, plantes médicinales, tinctoriales, aromatiques, fruits, fleurs, épices... Rien de tel que sa passionnante visite pour s'initier à la philosophie de l'environnement. Retour à St Pierre en fin d'après-midi.

Dîner et soirée à votre hôtel.

🍽 **Dîner.**

🏠 **Nuit à l'hôtel.**

Le Vieux Cep\*\*\* construit en pierres volcaniques

### 7<sup>ème</sup> JOUR

LE PITON DE LA FOURNAISE

🕒 **Petit déjeuner.**

Journée libre en 1/2 pension ou bien excursion facultative : Piton de la Fournaise

Lors d'une importante éruption, il y a 000 500 ans, au sud de l'île apparaît un deuxième volcan : le Piton de la Fournaise.

Après avoir traversé la Plaine des Cafres à 1200m d'altitude, c'est par une route aux paysages magnifiques et variés : forêts de cryptomérias, verts pâturages, gentianes... que vous arriverez au « Nez de Boeuf » point de vue magnifique sur la Rivière des Remparts.

Après quelques lacets, au détour d'un virage, vous découvrirez la « Plaine des Sables », véritable désert lunaire, puis arrivée au Pas de Bellecombe. De son belvédère, au bord de l'enclos, vous pourrez admirer le Piton de la Fournaise dans toute sa splendeur.

Retour à la Plaine des Cafres et arrêt au belvédère de Bois Court dominant la vallée de l'Entre-Deux et le village de Grand Bassin.

Dans l'après-midi, avant de rejoindre Saint Pierre, la visite du musée la Saga du Rhum, dédié aux rhums de la Réunion, vous entraînera au cœur de la plus ancienne distillerie familiale de l'île, datant de 1845 et toujours en activité : la distillerie Lesautier. Son parcours de visite vous transportera dans une aventure historique, culturelle et sensorielle mêlant l'histoire d'une île à celle de ses habitants et à cette production traditionnelle.

🍽 **Dîner.**

🏠 **Nuit à l'hôtel.**

## 8ème JOUR

CILAOS / SAINT PIERRE

### Petit déjeuner.

Journée libre

Dans l'après-midi selon horaire, transfert à l'aéroport et envol pour Paris.

### Dîner.

### Nuit à l'hôtel.

Possibilité optionnelle, extension 03 nuits à l'île Maurice, dans ce cas :

Transfert pour l'aéroport de Saint Pierre et envol pour l'île Maurice.

Après 40 minutes de vol, accueil et transfert à votre hôtel 4\*.

Déjeuner puis installation. *(en fonction de l'horaire de vol le déjeuner sera pris soit à La Réunion, soit à Maurice).*

Début de votre séjour en formule All Inclusive.

*Possibilité de séjour avec suppléments à l'hôtel Le St.Pierre, très chic, situé dans le centre ville à proximité du marché couvert, des nombreuses boutiques, du port et du lagon, de sa promenade aménagée en bord de mer.*



## 9ème JOUR

PARIS

### Petit déjeuner à bord.

### Arrivée à Paris.



Ce programme se décline en 2 catégories hôtelières suivant votre budget :

1- Alamanda \*\* centre commerçant et plage à St Gilles + Victoria \*\*\* près de St Pierre – Hôtels très corrects, propres, climatisés, piscine.

Le Vieux Ceps plein de charme à Cilaos \*\*\*

2- Ermitage \*\*\* à St Gilles + Hôtel Le St Pierre \*\*\* chic et centre-ville Plus de confort et une excellente situation dans le centre de St Pierre, près de la mer et des commerces. Le Vieux Ceps plein de charme à Cilaos \*\*\*

Ce circuit combine trois lieux de séjours à La Réunion afin d'éviter les allers-retours sur la route unique cernant l'île, et éviter ainsi les embouteillages et heures perdues en transport.

Les quatre nuits à St Gilles, vous permettront de découvrir aisément le cirque de Salazie et le Piton Maïdo, et les trois dernières nuits sur St Pierre, permettent d'une part de connaître cette belle ville créole et d'accéder facilement au Piton de la Fournaise et aux coulées de lave du Sud sauvage.

Enfin La nuit dans le cirque de Cilaos, en montagne permettent de découvrir les délices de cette nature unique, propice aux randonnées et au calme dans un paysage bouleversant.

### 1<sup>er</sup> JOUR

PARIS / LA REUNION

Rendez-vous des participants à l'aéroport.

**Décollage** en fin de journée pour La Réunion.

**Dîner.**

**Nuit à bord.**

### 2<sup>ème</sup> JOUR

ILE DE LA REUNION / ST DENIS / ST GILLES

**Petit déjeuner** en vol et arrivée sur l'île de La Réunion. en vol et arrivée sur l'île de La Réunion. Après ce voyage de 11h00 environ, transfert à votre hôtel. Les vols arrivant en matinée, douches et salle de transit mises à disposition à votre arrivée.

**Déjeuner** à votre hôtel.

Temps libre pour découvrir le lagon et le centre commerçant.

**Dîner.**

**Nuit à votre hôtel Alamanda.**

*Possibilité avec supplément de loger à l'hôtel Ermitage 3\* merveilleusement située les pieds dans l'eau, et plus spacieux. Ces hôtels sont situés en bord de mer, et permettent de profiter du lagon et des commerces avec spectacle Flamenco.*

### 3<sup>ème</sup> JOUR

ST GILLES / PITON MAÏDO / MARCHE SAINT PAUL

**Petit déjeuner.**

C'est par une route pittoresque que vous arriverez au point de vue du Piton Maïdo. Les paysages changent au fur et à mesure de l'ascension : des villages, des forêts d'acacias, des champs de géraniums, la forêt endémique de bois de tamarin. De ce belvédère, perché à 2200m d'altitude, le panorama sur le cirque de Mafate, le plus mystérieux de l'île, est à couper le souffle. Mille mètres plus bas, les îlets habités de ce cirque se découvrent à perte de vue et sont dominés par des pitons et remparts tortueux, limites des cirques de Cilaos et de Salazie : le Gros Morne, le Grand Bénare, le col du Taïbit et le Piton des Neiges.. Au retour, vers Petite France visite de l'Alambic de Monsieur Bègue, proposant une fabrication artisanale d'huiles essentielles (Géraniums).

Puis continuation vers le littoral et le marché forain de Saint Paul. En bord de mer, ce marché aux mille senteurs et couleurs, vous permettra de découvrir, au cours de votre balade, l'artisanat d'ici et d'ailleurs, fruits et légumes, épices, fleurs... et de déguster des spécialités créoles telles que les bouchons, bonbons pimentés... Possibilité de rester sur le marché et déjeuner libre « sur le pouce » auprès des « camions bars » proposant des spécialités locales et artisanales. Retour libre à votre hôtel avec le car « jaune », ligne régulière permettant de circuler en toute liberté. Pour ceux qui le désirent, retour à votre hôtel vers 13h00 pour le déjeuner qui est libre.

Après-midi libre à votre hôtel pour profiter du lagon et des commerces avoisinants.

**Dîner** et soirée Créole à votre hôtel.

### 4<sup>ème</sup> JOUR

SALAZIE

**Petit déjeuner.**

Vous emprunterez la fameuse «Route du littoral» jusqu'à Saint Denis, la préfecture de l'île, puis continuation vers la côte Est, région de cannes à sucre, de vanille et de bambous. A Saint André, arrêt devant un temple Hindou, puis direction le cirque de Salazie. Salazie est le plus grand et le plus verdoyant des trois cirques de l'île. L'eau y jaillit en multiples cascades, ruisselle de tous les pitons et remparts et la végétation y recouvre ses murailles. Bambous, chouchous, cresson, songes et bananiers y foisonnent. Arrêt à la cascade du Voile de la Mariée aux longues et fines chutes d'eau. Arrivée au village d'Hell-Bourg, situé à 1000m d'altitude, vous découvrirez lors d'une promenade à pied, ses magnifiques maisons à l'architecture créole dont certaines datent de la seconde moitié du XIXe siècle.

Visite de la Maison Folio, ancienne maison de maître avec son mobilier d'époque, sa jolie architecture et son superbe jardin.

**Déjeuner** en table d'hôte ou restaurant créole.

Dans l'après-midi, retour vers la côte Est et visite de la production de vanille de la famille Rouloff qui cultive cette orchidée depuis plus de 100 ans. La préparation des gousses de vanille est longue et délicate, il faut environ 2 ans de la pollinisation des fleurs à la vente des gousses. Vous vous laisserez emporter par son savoureux et alléchant parfum.

**Dîner.**

**Nuit à l'hôtel.**

Option : Dîner au restaurant La Marmite, spécialités de carris situé à deux pas de l'hôtel Alamanda.

### 5<sup>ème</sup> JOUR

SAINT GILLES/ SAFARI DAUPHINS

**Petit déjeuner.**

Départ et embarquement à St.Gilles pour une navigation de deux heures environ afin de contempler l'île depuis l'océan et aller à la rencontre des dauphins et parfois des baleines (juin à septembre).

**Retour à St. Gilles pour le déjeuner.**

L'après-midi, visite du superbe aquarium : tortues, requins, raies évoluent devant vos yeux entourés de multiples poissons tropicaux multicolores.

Retour à votre hôtel.

**Dîner** et soirée.

**Nuit à l'hôtel.**

### 6<sup>ème</sup> JOUR

SAINT GILLES / CILAOS

**Petit déjeuner.**

Vous prendrez la direction du sud. Après Saint Pierre, départ avec vos bagages car ce soir vous changez de lieu de séjour. Vous longerez la route côtière le long du littoral ouest en direction de Saint Louis.

Traversée de Saint Louis et entrée dans la vallée du Bras de Cilaos où vous emprunterez une route sinueuse, taillée à flanc de falaise : les tunnels, les remparts vertigineux et les sommets verdoyants ne seront qu'émerveillement !

Au pied du majestueux Piton des Neiges, le cirque offre le visage paisible de la sérénité. Cilaos est réputé pour

sa station thermale, ses randonnées, ses lentilles et ses vignobles. Depuis le site de la Roche Merveilleuse, que vous atteindrez par une petite route forestière, vous dominerez le cirque et le village.

**Déjeuner** créole.

Dans l'après-midi balade dans le village et passage chez une brodeuse de « Jours de Cilaos »

**Dîner.**

**Nuit à l'hôtel.**

Le Vieux Cep 3\* construit en pierres volcaniques.

### 7<sup>ème</sup> JOUR

CILAOS / SAINT PIERRE

**Petit déjeuner.**

et départ en direction de St.Pierre, sous-préfecture, ville créole animée et commerçante.

Arrêt et visite de la distillerie La Saga du Rhum où vous sera présenté le processus de fabrication du rhum.

Le musée la Saga du Rhum, dédié aux rhums de la Réunion, vous entraînera au cœur de la plus ancienne distillerie familiale de l'île, datant de 1845 et toujours en activité : la distillerie lesautier. Son parcours de visite vous transportera dans une aventure historique, culturelle et sensorielle mêlant l'histoire d'une île à celle de ses habitants et à cette production traditionnelle. Arrivée à St Pierre et déjeuner dans le centre ville.

Temps libre dans le centre pour découvrir les commerces et le bord du lagon aménagé.

Transfert à votre hôtel en fin d'après-midi

**Hôtel Victoria 3\***, bord de mer sur une côte sauvage

**Dîner.**

**Nuit à l'hôtel.**

### 8<sup>ème</sup> JOUR

SAINT PIERRE/SUD SAUVAGE / LES COULEES DE LAVE

**Petit déjeuner.**

Vous prendrez la direction du sud. Après Saint Pierre, arrêt au point de vue sur Manapany-les-Bains, magnifique petite baie puis vous longerez la côte et serez séduits par les couleurs contrastées, la côte balayée par l'Océan Indien, la diversité de la forêt primaire luxuriante. La nature du Grand Sud, préservée et luxuriante est le paradis de la flore et des forêts aux essences de bois rares et étonnantes. C'est au Grand Brûlé, que se rejoignent les coulées de lave issues de chaque éruption. Depuis des millénaires, elles se superposent les unes sur les autres, modifiant constamment le relief et le paysage, déplaçant la route et gagnant même du terrain sur la mer! Arrêt sur la coulée de lave de 2007.

**Déjeuner** à l'Etoile de mer sur le Cap Méchant, exposé à la grande houle venant des îles Kerguelen. Visite du Jardin des Parfums et des Epices : arbres tri-centenaires, plantes médicinales, tinctoriales, aromatiques, fruits, fleurs, épices... Rien de tel que sa passionnante visite pour s'initier à la philosophie de l'environnement.

Retour à St.Pierre en fin d'après-midi.

**Dîner.**

**Nuit à l'hôtel.**



## 9ème JOUR

SAINT PIERRE/SUD SAUVAGE / LES COULEES DE LAVE

### Petit déjeuner.

Lors d'une importante éruption, il y a 500 000 ans, au sud de l'île apparaît un deuxième volcan : le Piton de la Fournaise. Après avoir traversé la Plaine des Cafres à 1200m d'altitude, c'est par une route aux paysages magnifiques et variés : forêts de cryptomérias, verts pâturages, gentianes... que vous arriverez au « Nez de Boeuf » point de vue magnifique sur la Rivière des Remparts. Après quelques lacets, au détour d'un virage, vous découvrirez la «Plaine des Sables», véritable désert lunaire , puis arrivée au Pas de Bellecombe. De son belvédère , au bord de l'enclos, vous pourrez admirer le Piton de la Fournaise dans toute sa splendeur.

Vous rejoindrez le Musée du Volcan qui offre une belle présentation de l'histoire et la géologie du Piton de la Fournaise. Retour à la Plaine des Cafres et arrêt au belvédère de Bois Court dominant la vallée de l'Entre-Deux et le village de Grand Bassin.

### Dîner.

 Nuit à l'hôtel.

## 10ème JOUR

ST PIERRE / ST DENIS ET ENVOL EN SOIREE

### Petit déjeuner à bord.

Journée libre , déjeuner libre

Dans l'après-midi selon horaire, transfert à l'aéroport et envol pour Paris.

### Dîner.

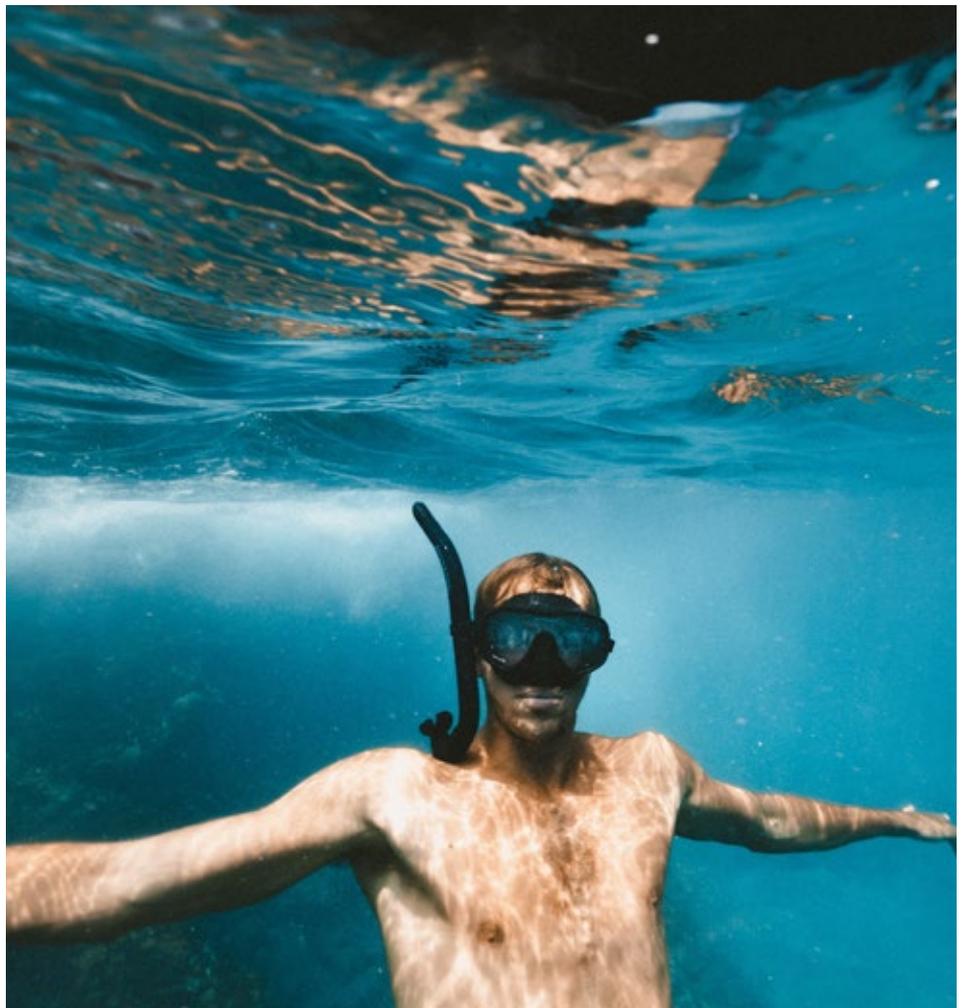
 Nuit à bord.

## 11ème JOUR

PARIS

 Petit déjeuner à bord. Arrivée dans la matinée.

 Arrivée à Paris.



Là où l'océan se colore de turquoise, sur l'ancienne route des Indes, une île émerge, dressant ses montagnes, haut dans le bleu du ciel. Une île magique où 3 cirques gigantesques se cachent derrière des montagnes escarpées, dans un décor hallucinant de fougères arborescentes géantes, de cascades fraîches couvrant parfois un pan entier de montagne ou tombant en fin rideau dans une petite piscine naturelle rocheuse, de ravines tumultueuses, de gouffres profonds et secrets, de grandes plaines de cannes à sucre au vert cru. Au sud, c'est le domaine du volcan, le spectacle lunaire de la Plaine des Sables, désert gris où palpite encore le cœur de notre planète. A l'ouest, le lagon aux eaux cristallines et chaudes, décline tous les tons du bleu profond au turquoise et lèche des kilomètres de plages de sable blanc corallien, sous les frondaisons des filaos et des cocotiers. Autour des grandes maisons de planteur de la Plaine des Palmistes, l'air se parfume de saveur d'épices et de vanille. L'originalité de cette terre enchantée réside également dans sa population, mélange de races venues d'Asie d'Afrique et de France. C'est une alchimie de cultures, de religions, d'architectures, de cuisines et de mœurs. Oui, La Réunion est vraiment « l'île à grand spectacle » et l'île intense », que nous vous invitons à découvrir, à vivre et à savourer.

### 1<sup>er</sup> JOUR

PARIS / LA REUNION

Rendez-vous des participants à l'aéroport.

✈ **Décollage** en fin de journée pour La Réunion.

🍽 **Dîner.**

🛏 **Nuit à bord.**

### 2<sup>ème</sup> JOUR

ILE DE LA REUNION – ST GILLES

🍽 **Petit déjeuner** en vol et arrivée sur l'île de La Réunion.

Après ce voyage de 11h00 environ, transfert à votre hôtel Relais de L'Hermitage. Les vols arrivant en matinée, douches et salle de transit mises à disposition à l'arrivée.

🍽 **Déjeuner** libre à votre hôtel.

Temps libre pour découvrir le lagon et le centre commerçant.

🍽 **Dîner.**

🛏 **Nuit à l'hôtel.**

Cet hôtel est situé en bord de mer, et permet de profiter du lagon et des commerces.

### 3<sup>ème</sup> JOUR

ST GILLES / PITON MAIDO / MARCHÉ SAINT PAUL

🍽 **Petit déjeuner.**

Journée libre en ½ pension

**Excursion facultative Piton Maïdo:**

Départ tôt après le petit déjeuner. Vous quitterez la côte en direction des Hauts de l'Ouest. Après le village de Petite France, vous traverserez une forêt de tamarins des Hauts auxquels se mêlent des calumets et des fougères. Puis à partir de 1700 mètres d'altitude, les arbres disparaissent pour laisser place à des arbustes : c'est le Maïdo qui signifie "terre brûlée" en malgache. Le site naturel du Maïdo, inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO et situé au cœur du Parc National, surprend par la diversité de sa végétation et par le panorama unique sur le cirque de Mafate : une merveille de la nature. Mille mètres plus bas, le cirque de Mafate et ses îlets habités se découvrent à perte de vue et sont dominés par des pitons et remparts tortueux, limites des cirques de Cilaos et de Salazie : le Gros Morne, le Grand Bénare, le col du Taïbit et le Piton des Neiges! En redescendant du Maïdo, arrêt chez Monsieur Bègue où vous découvrirez le processus de cuite du géranium qui permet de recueillir des huiles essentielles. Direction ensuite vers le littoral et le marché forain de Saint Paul. En bord de mer, ce marché aux mille senteurs et couleurs vous permettra de découvrir, au cours de votre balade, l'artisanat d'ici et d'ailleurs, fruits et légumes, épices, fleurs... Vous pourrez aussi déguster des spécialités créoles telles que les bouchons, bonbons piments... Retour à l'hôtel aux environs de 12h30. Après-midi libre à votre hôtel pour profiter du lagon et des commerces avoisinants.

🍽 **Dîner.**

🛏 **Nuit à l'hôtel.**

### 4<sup>ème</sup> JOUR

SALAZIE

🍽 **Petit déjeuner.**

Journée libre en ½ pension

**Excursion facultative : Salazie**

Le Cirque de Salazie : écrin de verdure Départ tôt après le petit déjeuner. Vous emprunterez la fameuse "Route du Littoral" jusqu'à Saint Denis, la préfecture de l'île. Puis vous continuerez vers la côte Est, région de canne à sucre, de vanille et de bambous. A Saint André, arrêt devant un temple hindou, puis direction le cirque de Salazie. Salazie est le plus grand et le plus verdoyant des trois cirques de l'île. L'eau y jaillit en multiples cascades, ruisselle de tous les pitons et remparts et la végétation y recouvre ses murailles. Bambous, chouchous, cresson, songes et bananiers y foisonnent. Arrêt à la cascade du "Voile de la Mariée" dont les longues et fines chutes d'eau évoquent le tulle vapoureux d'un voile de mariée. Vous arriverez au village d'Hell-Bourg, situé à 1000 mètres d'altitude, et vous découvrirez lors d'une promenade à pied, ses magnifiques maisons à l'architecture créole dont certaines datent de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Hell-Bourg a reçu le label "Plus beau village de France". Visite de la Maison Folio. Déjeuner créole (boissons incluses). Dans l'après-midi, retour vers la côte et visite de la production de vanille de la famille Rouloff qui cultive cette orchidée depuis plus de 100 ans. La préparation des gousses de vanille est longue et délicate, il faut environ 2 ans de pollinisation des fleurs à la vente des gousses. Vous vous laisserez emporter par son savoureux et alléchant parfum. Retour à l'hôtel aux environs de 17h00.

🍽 **Dîner.**

🛏 **Nuit à l'hôtel.**

### 5<sup>ème</sup> JOUR

CILAOS

🍽 **Petit déjeuner.**

Journée libre en ½ pension

**Excursion facultative : Cilaos**

Le cirque de Cilaos : village de montagne et station thermale Départ après le petit déjeuner. Vous longerez route côtière le long du littoral ouest en direction de Saint Louis. Deux kilomètres après Saint Leu, vous vous arrêterez au "Souffleur". Ce site est une curiosité naturelle : les vagues formées par la houle pénètrent dans les cavités et rejaillissent en geysers d'écume ! Spectacle magnifique. Traversée de Saint Louis et entrée dans la vallée du Bras de Cilaos où vous emprunterez la fameuse route aux 420 virages, taillée à flanc de falaise : les tunnels, les remparts vertigineux et les sommets verdoyants ne seront qu'émerveillement ! Cilaos est réputé pour son établissement thermal, ses très belles randonnées parmi lesquelles la cascade de Bras Rouge ou pour les plus sportifs l'ascension du Piton des Neiges, ses lentilles et ses vignobles (les plus hauts vignobles de France). Depuis le site de la Roche Merveilleuse, que vous atteindrez par une petite route forestière, vous dominerez le cirque, le village... Déjeuner créole (boissons incluses). Balade dans le village de Cilaos, passage chez une brodeuse de " Jours de Cilaos". Retour vers le littoral, un dernier arrêt vous sera proposé à Etang-Salé, où vous serez impressionnés par son "Gouffre", une autre surprise de la nature autour de laquelle existent de nombreuses légendes. Retour à l'hôtel aux environs de 17h00.

🍽 **Dîner et soirée.**

🛏 **Nuit à l'hôtel.**

### 6<sup>ème</sup> JOUR

SUD SAUVAGE / LES COULEES DE LAVE

🍽 **Petit déjeuner.**

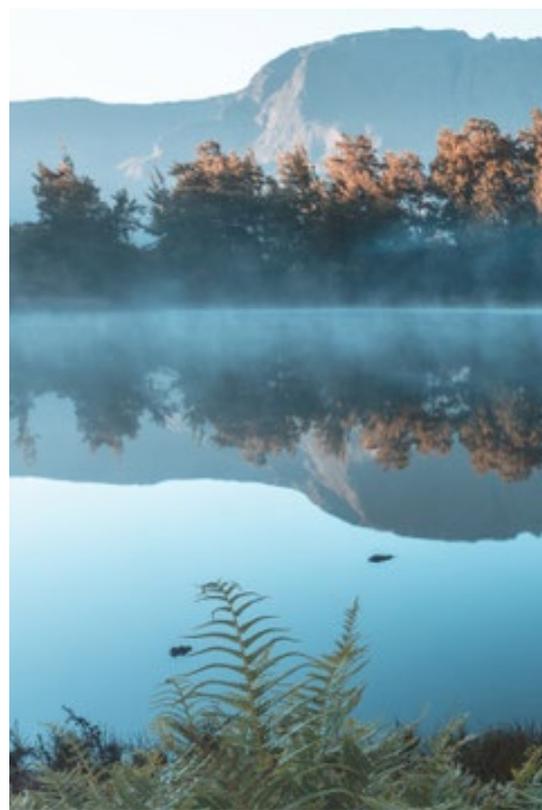
Journée libre en ½ pension

**Excursion facultative : Le Sud Sauvage**

Entre mer et volcan Départ tôt le matin après le petit déjeuner. Vous prendrez la direction du sud de l'île. Aujourd'hui encore, les éruptions volcaniques continuent de façonner l'île, l'agrandissant chaque fois qu'une coulée rejoint la mer. Après Saint Pierre vous ferez un arrêt au point de vue de Manapany les Bains, magnifique petite baie. Vous longerez la côte et vous serez séduit par les couleurs contrastées, la côte balayée par l'Océan Indien, et la diversité de la forêt primaire luxuriante. La nature du Grand Sud, préservée et luxuriante, est le paradis de la flore et des forêts aux essences de bois rares et étonnantes. Vous découvrirez des paysages diversifiés et sauvages. Des forêts primaires tapissent les contreforts des sommets volcaniques, pour le plus grand bonheur des Pailles-en-Queue, des Papangues et des oiseaux à lunettes. Vous observerez, tout au long de la côte sauvage, les coulées de lave solidifiées des différentes éruptions volcaniques. Arrêt sur la coulée de lave de 2007 puis visite du Jardin des Parfums et des Epices : arbres tricentenaires, plantes médicinales, tinctoriales, aromatiques, fruits, fleurs, épices... Rien de tel que sa passionnante visite pour s'initier à la philosophie de l'environnement. Déjeuner créole (boissons incluses) sur le site de Cap Méchant. Arrêt à Saint Pierre avant de repartir vers la côte ouest. Retour à l'hôtel aux environs de 17h00.

🍽 **Dîner.**

🛏 **Nuit à l'hôtel.**



## 7ème JOUR

### LE PITON DE LA FOURNAISE

#### Petit déjeuner.

Journée libre en ½ pension

#### **Excursion facultative : Piton de la Fournaise**

Le Piton de la Fournaise, volcan actif de la Réunion, qui culmine à 2632 m.

Départ tôt après le petit déjeuner. Après avoir traversé la Plaine des Cafres (haut plateau 1200 m d'altitude), c'est par une route aux paysages magnifiques et variés: verts pâturages, forêts de cryptomérias, gentianes... que vous arriverez au "Nez de Bœuf". Arrêt et point de vue sur la Rivière des Remparts. Après quelques lacets, au détour d'un virage vous découvrirez la Plaine des Sables, véritable désert lunaire, puis vous arriverez au Pas de Bellecombe. De son belvédère, au bord de l'enclos vous pourrez admirer le Piton de la Fournaise dans toute sa splendeur. Retour à la Plaine des Cafres et arrêt au belvédère de Bois Court dominant la vallée de l'Entre-deux et le village de Grand Bassin.

 **Déjeuner** créole (boissons incluses). Dans l'après-midi, la visite du musée la Saga du Rhum, unique musée dédié aux rhums de la Réunion, vous entraîne au cœur de la plus ancienne distillerie familiale de l'île, data nt de 1845 et toujours en activité : la distillerie Isautier. Son parcours de visite vous transportera dans une aventure historique, culturelle et sensorielle mêlant l'histoire d'une île à celle de ses habitants et à cette production traditionnelle. Retour à l'hôtel aux environs de 17h00.

#### Dîner.

 **Nuit à l'hôtel.**

## 8ème JOUR

### ST GILLES

#### Petit déjeuner à bord.

Journée libre , déjeuner libre

Dans l'après-midi selon horaire, transfert à l'aéroport et envol pour Paris.

#### Dîner.

 **Nuit à bord.**

## 9ème JOUR

### PARIS

#### Petit déjeuner à bord. Arrivée dans la matinée.

 **Arrivée à Paris.**



Là où l'océan se colore de turquoise, sur l'ancienne route des Indes, une île émerge, dressant ses montagnes, haut dans le bleu du ciel. Une île magique où 3 cirques gigantesques se cachent derrière des montagnes escarpées, dans un décor hallucinant de fougères arborescentes géantes, de cascades fraîches couvrant parfois un pan entier de montagne ou tombant en fin rideau dans une petite piscine naturelle rocheuse, de ravines tumultueuses, de gouffres profonds et secrets, de grandes plaines de cannes à sucre au vert cru. Au sud, c'est le domaine du volcan, le spectacle lunaire de la Plaine des Sables, désert gris où palpite encore le cœur de notre planète. A l'ouest, le lagon aux eaux cristallines et chaudes, décline tous les tons du bleu profond au turquoise et lèche des kilomètres de plages de sable blanc corallien, sous les frondaisons des filaos et des cocotiers. Autour des grandes maisons de planteur de la Plaine des Palmistes, l'air se parfume de saveur d'épices et de vanille. L'originalité de cette terre enchantée réside également dans sa population, mélange de races venues d'Asie d'Afrique et de France. C'est une alchimie de cultures, de religions, d'architectures, de cuisines et de mœurs. Oui, La Réunion est vraiment « l'île à grand spectacle » et l'île intense », que nous vous invitons à découvrir, à vivre et à savourer.

### 1<sup>er</sup> JOUR

PARIS / LA REUNION

Rendez-vous des participants à l'aéroport.

✂ **Décollage** en fin de journée pour La Réunion.

🍽 **Dîner.**

🏠 **Nuit à bord.**

### 2<sup>ème</sup> JOUR

ILE DE LA REUNION / ST DENIS / ST GILLES

🍽 **Petit déjeuner** en vol et arrivée sur l'île de La Réunion.

Après ce voyage de 11h00 environ, transfert à votre hôtel Le Nautile 3\*. Les vols arrivant en matinée, douches et salle de transit mises à disposition à l'arrivée.

🍽 **Déjeuner** libre à votre hôtel.

Temps libre pour découvrir le lagon et le centre commerçant.

🍽 **Dîner.**

🏠 **Nuit à l'hôtel** Le Nautile 3\*

Cet hôtel est situé en bord de mer, et permet de profiter du lagon et des commerces.

### 3<sup>ème</sup> JOUR

ST GILLES / PITON MAIDO / MARCHE SAINT PAUL

🍽 **Petit déjeuner.**

Journée libre en 1/2 pension  
Excursion facultative Piton Maïdo:

Départ tôt après le petit déjeuner. Vous quitterez la côte en direction des Hauts de l'Ouest. Après le village de Petite France, vous traverserez une forêt de tamarins des Hauts auxquels se mêlent des calumets et des fougères. Puis à partir de 1700 mètres d'altitude, les arbres disparaissent pour laisser place à des arbustes : c'est le Maïdo qui signifie "terre brûlée" en malgache. Le site naturel du Maïdo, inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO et situé au cœur du Parc National, surprend par la diversité de sa végétation et par le panorama unique sur le cirque de Mafate : une merveille de la nature. Mille mètres plus bas, le cirque de Mafate et ses îlets habités se découvrent à perte de vue et sont dominés par des pitons et remparts tortueux, limites des cirques de Cilaos et de Salazie : le Gros Morne, le Grand Bénare, le col du Taïbit et le Piton des Neiges! En redescendant du Maïdo, arrêt chez Monsieur Bègue où vous découvrirez le processus de cuite du géranium qui permet de recueillir des huiles essentielles. Direction ensuite vers le littoral et le marché forain de Saint Paul. En bord de mer, ce marché aux mille senteurs et couleurs vous permettra de découvrir, au cours de votre balade, l'artisanat d'ici et d'ailleurs, fruits et légumes, épices, fleurs... Vous pourrez aussi déguster des spécialités créoles telles que les bouchons, bonbons piments... Retour à l'hôtel aux environs de 12h30. Après-midi libre à votre hôtel pour profiter du lagon et des commerces avoisinants.

🍽 **Dîner.**

🏠 **Nuit à l'hôtel.**

### 4<sup>ème</sup> JOUR

SALAZIE

🍽 **Petit déjeuner.**

Journée libre en 1/2 pension  
Excursion facultative : Salazie

Le Cirque de Salazie : écrin de verdure Départ tôt après le petit déjeuner. Vous emprunterez la fameuse "Route du Littoral" jusqu'à Saint Denis, la préfecture de l'île. Puis vous continuerez vers la côte Est, région de canne à sucre, de vanille et de bambous. A Saint André, arrêt devant un temple hindou, puis direction le cirque de Salazie. Salazie est le plus grand et le plus verdoyant des trois cirques de l'île. L'eau y jaillit en multiples cascades, ruisselle de tous les pitons et remparts et la végétation y recouvre ses murailles. Bambous, chouchous, cresson, songes et bananiers y foisonnent. Arrêt à la cascade du "Voile de la Mariée" dont les longues et fines chutes d'eau évoquent le tulle vapoureux d'un voile de mariée. Vous arriverez au village d'Hell-Bourg, situé à 1000 mètres d'altitude, et vous découvrirez lors d'une promenade à pied, ses magnifiques maisons à l'architecture créole dont certaines datent de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Hell-Bourg a reçu le label "Plus beau village de France". Visite de la Maison Folio. Déjeuner créole (boissons incluses). Dans l'après-midi, retour vers la côte et visite de la production de vanille de la famille Rouloff qui cultive cette orchidée depuis plus de 100 ans. La préparation des gousses de vanille est longue et délicate, il faut environ 2 ans de pollinisation des fleurs à la vente des gousses. Vous vous laisserez emporter par son savoureux et alléchant parfum. Retour à l'hôtel aux environs de 17h00.

🍽 **Dîner.**

🏠 **Nuit à l'hôtel.**

### 5<sup>ème</sup> JOUR

CILAOS

🍽 **Petit déjeuner.**

Journée libre en 1/2 pension  
Excursion facultative : Cilaos

Le cirque de Cilaos : village de montagne et station thermale Départ après le petit déjeuner. Vous longerez route côtière le long du littoral ouest en direction de Saint Louis. Deux kilomètres après Saint Leu, vous vous arrêterez au "Souffleur". Ce site est une curiosité naturelle : les vagues formées par la houle pénètrent dans les cavités et rejaillissent en geysers d'écume 🌊 Spectacle magnifique. Traversée de Saint Louis 🏞 entrée dans la vallée du Bras de Cilaos où vous emprunterez la fameuse route aux 420 virages, taillée à flanc de falaise : les tunnels, les remparts vertigineux et les sommets verdoyants ne seront qu'émerveillement ! Cilaos est réputé pour son établissement thermal, ses très belles randonnées parmi lesquelles la cascade de Bras Rouge ou pour les plus sportifs l'ascension du Piton des Neiges, ses lentilles et ses vignobles (les plus hauts vignobles de France). Depuis le site de la Roche Merveilleuse, que vous atteindrez par une petite route forestière, vous dominerez le cirque, le village... Déjeuner créole (boissons incluses). Balade dans le village de Cilaos, passage chez une brodeuse de "Jours de Cilaos". Retour vers le littoral, un dernier arrêt vous sera proposé à Etang-Salé, où vous serez impressionnés par son "Gouffre", une autre surprise de la nature autour de laquelle existent de nombreuses légendes. Retour à l'hôtel aux environs de 17h00.

**Dîner et soirée.**

**Nuit à l'hôtel.**

### 6<sup>ème</sup> JOUR

SUD SAUVAGE / LES COULEES DE LAVE

🍽 **Petit déjeuner.**

Journée libre en 1/2 pension

Excursion facultative :

Le Sud Sauvage : entre mer et volcan Départ tôt le matin après le petit déjeuner. Vous prendrez la direction du sud de l'île. Aujourd'hui encore, les éruptions volcaniques continuent de façonner l'île, l'agrandissant chaque fois qu'une coulée rejoint la mer. Après Saint Pierre vous ferez un arrêt au point de vue de Manapany les Bains, magnifique petite baie. Vous longerez la côte et vous serez séduit par les couleurs contrastées, la côte balayée par l'Océan Indien, et la diversité de la forêt primaire luxuriante. La nature du Grand Sud, préservée et luxuriante, est le paradis de la flore et des forêts aux essences de bois rares et étonnantes. Vous découvrirez des paysages diversifiés et sauvages. Des forêts primaires tapissent les contreforts des sommets volcaniques, pour le plus grand bonheur des Pailles-en-Queue, des Papangues et des oiseaux à lunettes. Vous observerez, tout au long de la côte sauvage, les coulées de lave solidifiées des différentes éruptions volcaniques. Arrêt sur la coulée de lave de 2007 puis visite du Jardin des Parfums et des Epices : arbres tricentenaires, plantes médicinales, tinctoriales, aromatiques, fruits, fleurs, épices... Rien de tel que sa passionnante visite pour s'initier à la philosophie de l'environnement. Déjeuner créole (boissons incluses) sur le site de Cap Méchant. Arrêt à Saint Pierre avant de repartir vers la côte ouest.

Retour à l'hôtel aux environs de 17h00.

🍽 **Dîner.**

🏠 **Nuit à l'hôtel.**



## 7ème JOUR

### LE PITON DE LA FOURNAISE

#### Petit déjeuner.

Journée libre en ½ pension

Excursion facultative : Piton de la Fournaise

Le Piton de la Fournaise, volcan actif de la Réunion, qui culmine à 2632 m.

Départ tôt après le petit déjeuner. Après avoir traversé la Plaine des Cafres (haut plateau 1200 m d'altitude), c'est par une route aux paysages magnifiques et variés: verts pâturages, forêts de cryptomérias, gentianes... que vous arriverez au "Nez de Bœuf". Arrêt et point de vue sur la Rivière des Remparts. Après quelques lacets, au détour d'un virage vous découvrirez la Plaine des Sables, véritable désert lunaire, puis vous arriverez au Pas de Bellecombe. De son belvédère, au bord de l'enclos vous pourrez admirer le Piton de la Fournaise dans toute sa splendeur. Retour à la Plaine des Cafres et arrêt au belvédère de Bois Court dominant la vallée de l'Entre-deux et le village de Grand Bassin.

 **Déjeuner créole** (boissons incluses). Dans l'après-midi, la visite du musée la Saga du Rhum, unique musée dédié aux rhums de la Réunion, vous entraîne au cœur de la plus ancienne distillerie familiale de l'île, data nt de 1845 et toujours en activité : la distillerie Isautier. Son parcours de visite vous transportera dans une aventure historique, culturelle et sensorielle mêlant l'histoire d'une île à celle de ses habitants et à cette production traditionnelle. Retour à l'hôtel aux environs de 17h00.

#### Dîner.

 **Nuit à l'hôtel.**

## 8ème JOUR

### ST GILLES

#### Petit déjeuner à bord.

Journée libre , déjeuner libre

Dans l'après-midi selon horaire, transfert à l'aéroport et envol pour Paris.

#### Dîner.

 **Nuit à bord.**

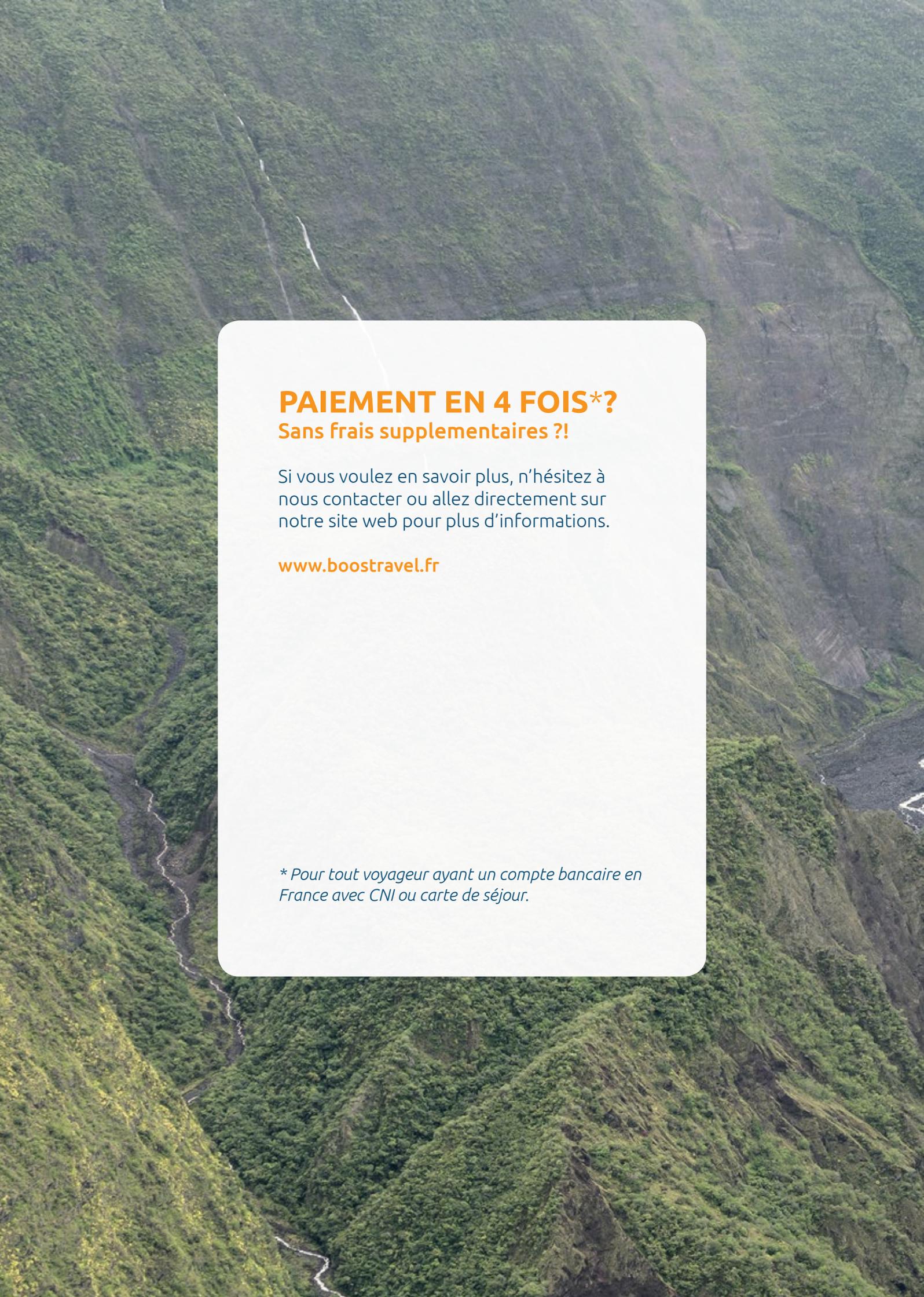
## 9ème JOUR

### PARIS

 **Petit déjeuner à bord. Arrivée dans la matinée.**

 **Arrivée à Paris.**





**PAIEMENT EN 4 FOIS\*?**  
**Sans frais supplémentaires ?!**

Si vous voulez en savoir plus, n'hésitez à nous contacter ou allez directement sur notre site web pour plus d'informations.

[www.boostravel.fr](http://www.boostravel.fr)

*\* Pour tout voyageur ayant un compte bancaire en France avec CNI ou carte de séjour.*



# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

La réservation des prestations de BOOSTRAVEL implique de la part du client l'acceptation préalable des présentes conditions générales et particulières de vente. En confirmant sa réservation, tout client qui s'inscrit à un voyage reconnaît avoir pris connaissance de la description du produit choisi, des présentes conditions générales et particulières de vente et de celles du fournisseur de la prestation réservée et les accepte dans leur intégralité. Certaines offres proposées ont une date limite de validité : le client doit donc vérifier cette date.  
Version en vigueur septembre 2015.

## Conditions Générales de Vente

Les présentes Conditions Générales de Vente régissent les ventes de voyages, de forfaits ou de séjours proposées par BOOSTRAVEL, au sens du Code de tourisme. Conformément à l'article R. 211-12 du Code du Tourisme, les extraits suivants sont intégralement reproduits :

### Article R211-3

Sous réserve des exclusions prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article L. 211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section.

#### Article R211-3-1

L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions de validité et d'exercice prévues aux articles 1369 -1 à 1369-11 du code civil. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu au a de l'article L. 141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R. 211-2.

#### Article R211-3-1

Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

- 1° La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés.
- 2° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil.
- 3° Les prestations de restauration proposées.
- 4° La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit.
- 5° Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement.
- 6° Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix.
- 7° La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ .
- 8° Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde .
- 9° Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R. 211-8 .
- 10° Les conditions d'annulation de nature contractuelle.
- 11° Les conditions d'annulation définies aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11.
- 12° L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie.
- 13° Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R. 211-15 à R. 211-18.

#### Article R211-5

L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle -ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quel éléments. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées au consommateur avant la conclusion du contrat.

#### Article R211-6

Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Le contrat doit comporter les clauses suivantes :

- 1° Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur.
- 2° La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates.
- 3° Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates et lieux de départ et de retour.
- 4° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil.
- 5° Les prestations de restauration proposées.
- 6° L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit.
- 7° Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour.
- 8° Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R. 211-8.
- 9° L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies.
- 10° Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour.
- 11° Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur.
- 12° Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation

qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au vendeur, et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés .

**13°** La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R. 211-4 .

**14°** Les conditions d'annulation de nature contractuelle.

**15°** Les conditions d'annulation prévues aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11.

**16°** Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur .

**17°** Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus .

**18°** La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur.

**19°** L'engagement de fournir à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes:

**a)** Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur.

**b)** Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour.

**20°** La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au **13°** de l'article R. 211-4.

**21°** L'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée.

## Article R211-8

Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

## Article R211-9

Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au **13°** de l'article R. 211-4, l'acheteur peut, sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception :

-soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;

-soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

## Article R211-10

Dans le cas prévu à l'article L. 211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception ; l'acheteur, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

## Article R211-11

Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

- soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ;

- soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties. Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au **13°** de l'article R. 211-4.

## CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE

Conformément aux articles L.121-16-1 et L121-21-8 du Code de la Consommation, le présent contrat n'est pas soumis à un droit de rétractation.

Les présentes Conditions Particulières de Vente ont été élaborées conformément aux articles L.211-1 et suivants du Code du tourisme, fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages et de séjours, à l'exclusion de la vente de vols secs. Elles tiennent également compte de la réglementation européenne et des conventions internationales, notamment en matière de transport aérien. Elles sont portées à la connaissance du client avant la signature de son contrat de vente et font partie de l'information préalable visée à l'article R. 211-6 du Code du Tourisme.

BOOSTRAVEL pourra modifier le contenu des présentes Conditions Particulières de Vente, qui sont à jour lors de leur mise en ligne et de leur consultation par l'internaute. Les dispositions mentionnées ci-dessous, y compris les prix, annulent et remplacent toute information antérieure.

Quel que soit le mode de réservation de son forfait ou de sa prestation touristique, le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes Conditions Particulières de Vente, des conditions spécifiques au fournisseur de voyages concerné ainsi que du descriptif de la prestation choisie.

## 1. PROCESSUS DE RESERVATION DE LA PRESTATION TOURISTIQUE

1.1. Un programme de voyage présente des prestations touristiques élaborées par différents fournisseurs référencés par BOOSTRAVEL, tels qu'hôteliers, tour-opérateurs, transporteur (*compagnie aériennes, compagnies de croisières, etc.*) Pour toute prestation proposée, les conditions de vente spécifiques à chaque fournisseur de voyage ou centrale concerné par la prestation réservée s'appliquent également. Ces conditions comprennent des dispositions concernant notamment les modalités de paiement, d'annulations ou de modifications de réservations, de remboursement, les obligations des parties au contrat, la responsabilité.

1.3. Ce programme est donc indicatif :

- le client conclut un contrat avec l'AGENCE BOOSTRAVEL

- les Conditions Particulières de Vente du fournisseur du voyage constituent un des éléments du contrat.

## 2. INSCRIPTION

Le client formule ses demandes au moyen d'emails. Après confirmation par BOOSTRAVEL, le client confirmera à son tour sa réservation et procédera au règlement de l'acompte; Le client recevra un mail de confirmation de la part de BOOSTRAVEL.

La réservation confirmée correspond au contrat de voyage et comporte le descriptif de la prestation et ses caractéristiques essentielles, ainsi que le prix et les conditions d'annulation, de modification et d'assurance choisie par le client.

Les compagnies aériennes peuvent à tout moment exiger l'émission ou le paiement anticipé sans remboursement possible des billets inclus dans le forfait en cas d'annulation ou de modification. Dans ce cas, ou si le client exige l'émission anticipé de son billet, les conditions de modification ou d'annulation du forfait peuvent s'en trouver modifiées:

BOOSTRAVEL informera le client dans le respect des dispositions du Code du Tourisme. Les prestations proposées sont mises à jour dès la communication effectuée par les fournisseurs; la réservation ne peut être considérée comme définitive qu'après confirmation par BOOSTRAVEL.

Le client ne bénéficie pas du droit de rétractation pour l'achat de prestations touristiques en ligne conformément à l'article L. 121-20-4 du Code de la consommation.

## 3. PRESTATIONS ET PRIX DES FORFAITS

Les fiches descriptives des voyages et séjours mentionnent expressément ce qui est compris dans le prix.

Les prix retenus dans les contrats de voyage ont été calculés sur la base des taux de change, des tarifs aériens et des prestations terrestres connus lors de la signature du contrat.

Les prix donnés sont indivisibles et toute renonciation à des prestations incluses dans le forfait ou toute interruption de voyage du fait du client (*même en cas d'hospitalisation ou de rapatriement anticipé*), ne pourra donner lieu à remboursement, sauf assurance spécifique.

Les prix indiqués correspondent à un prix forfaitaire par personne, sur la base d'une chambre double, TTC, et sont libellés en euros. Ils doivent être confirmés par BOOSTRAVEL au moment de l'inscription. Les prix sont calculés de façon forfaitaire selon le nombre de nuitées et non de journées.

Ils incluent les transports aériens, maritimes et terrestres, les transferts selon les indications des itinéraires, les taxes connues au jour de l'inscription, les frais de dossier, l'hébergement, les visites et excursions inscrites au programme et non mentionnées comme facultatives.

Sauf mention spéciale sur le contrat de voyage, les prix ne comprennent pas les frais d'obtention de visas et passeports, les pourboires et gratifications divers, les dépenses personnelles et les assurances facultatives bagages, annulation et assistance, les boissons, ni certaines prestations obligatoires telles que les taxes locales, le supplément dîner de réveillon ou occasion spéciale, les frais de visas, etc. BOOSTRAVEL décline toute responsabilité pour les achats personnels sur place.

Les occupants d'une même chambre doivent obligatoirement souscrire la même pension.

Le paiement complet pour tous les titres de transport seuls, assurances et locations de voiture est exigé 30 jours avant le départ du Client.

## 4. FORMALITÉS ADMINISTRATIVES ET SANITAIRES

BOOSTRAVEL informe les clients ressortissants français, européens ou ressortissants d'un pays de l'Espace Economique Européen qu'ils doivent prendre leurs dispositions en ce qui concerne les règlements de police et de santé applicables à tout moment du voyage.

Les ressortissants étrangers non-européens ou non ressortissants de l'EEE doivent se rapprocher de leur autorité consulaire, sous leur seule responsabilité, afin de connaître les formalités exigées par le déplacement envisagé et les délais nécessaires en fonction de la date de départ. Il n'appartient pas à BOOSTRAVEL ou à l'agence de fournir ces informations ni d'interroger les clients sur leur nationalité.

Si le voyage concerne des enfants mineurs, il appartient aux parents de se mettre en conformité avec les indications qui leur seront données; chaque enfant doit être muni d'une pièce d'identité personnelle avec photographie. Les livrets de famille ne sont pas des pièces d'identité.

En aucun cas, BOOSTRAVEL ne pourra se substituer à la responsabilité individuelle des clients qui doivent prendre à leur charge l'obtention de toutes les formalités avant le départ (*passport généralement valable 6 mois après la date de retour de voyage, visa, certificat de santé, etc.*) et pendant toute la durée du voyage, y compris l'accomplissement des formalités douanières des pays réglementant l'exportation d'objets.

Le non-respect des formalités, l'impossibilité d'un client de présenter des documents administratifs en règle, quelle qu'en soit la raison entraînant un retard, le refus à l'embarquement du client ou l'interdiction de pénétrer en territoire étranger, demeurent sous la responsabilité du client qui conserve à sa charge les frais occasionnés, sans que BOOSTRAVEL ne rembourse ni ne remplace ledit voyage.

Les clients doivent particulièrement veiller – sous leur seule responsabilité - à la conformité des noms et prénoms indiqués lors de leur réservation et confirmés lors de la conclusion de leur contrat de voyage avec les mentions de leurs papiers d'identité valides (*nom d'usage, nom d'épouse etc.*)

## 5. DURÉE DU VOYAGE

La durée du voyage inclut les jours de départ et de retour, depuis l'heure de départ de l'aéroport le jour du départ, jusqu'à l'heure d'atterrissage du vol le jour du retour. Sauf mention particulière, compte tenu des horaires des vols souvent aléatoires, il convient de considérer que les premiers et derniers jours du voyage seront consacrés au transport et ne comporteront aucune prestation sur le lieu du séjour. A certaines dates, les séjours de deux ou trois semaines sur vols spéciaux pourraient ne pas être disponibles à la vente, ou être proposés en nombre limité.

## 6. HÔTELLERIE

La classification des hôtels par étoiles ou par catégorie présentée par BOOSTRAVEL résulte toujours des décisions des autorités du Tourisme, selon des normes locales qui peuvent être différentes des normes françaises ou internationales. Les usages de l'hôtellerie internationale impliquent que les participants prennent possession de la chambre à partir de 14 heures et la libèrent avant midi, et ce, quelle que soit l'heure de départ ou d'arrivée. Les chambres individuelles sont souvent plus petites et moins bien situées dans l'hôtel que les autres, même si un supplément est demandé à ce propos. Dans la plupart des hôtels, les chambres triples sont des chambres doubles avec un lit d'appoint. Cette formule, qui évite le règlement d'un supplément chambre individuelle pour la troisième personne, implique par conséquent quelques inconvénients notamment en terme d'espace disponible dans la chambre. Elles sont déconseillées pour trois adultes.

En cas de séjour en demi-pension, chaque nuit passée sur place correspond à un petit-déjeuner et un dîner. Ainsi, en cas d'arrivée tardive et de départ matinal aucun repas ne sera fourni le premier et le dernier jour. Il en est de même en cas de séjour en pension complète. En cas de vol dans les hôtels, la responsabilité de BOOSTRAVEL sera limitée conformément aux règles du Code civil. De manière générale, les hôtels disposent de coffre-fort (*gratuit ou payant*) qu'il est recommandé d'utiliser. L'accès aux discothèques des établissements hôteliers est interdit aux personnes de moins de 18 ans. Une pièce d'identité peut être demandée. La formule "All Inclusive" permet la consommation sans limite de certains alcools pour les personnes majeures. L'abus d'alcool est dangereux. BOOSTRAVEL ne pourra être tenue responsable des comportements ou accidents survenus aux clients en état d'ébriété. Les activités et loisirs proposés par les hôtels peuvent présenter des risques dont BOOSTRAVEL ne pourra être tenue responsable en cas d'accident. Les images présentées dans les programmes sont fournies à titre d'illustration des prestations : BOOSTRAVEL ne garantit pas qu'elles correspondent toujours exactement aux prestations réservées par le client (*par exemple : image d'une chambre catégorie supérieure dans le descriptif produit alors que le client a réservé une chambre standard ; vue de la mer alors que la chambre est située ailleurs etc.*).

## 7. TRANSPORT AERIEN

Les conséquences des accidents ou incidents pouvant survenir à l'occasion de l'exécution du transport aérien sont régies par les Conventions de Varsovie du 12 octobre 1929 amendée et de Montréal du 28 mai 1999, dont les limitations de responsabilités pourraient profiter à BOOSTRAVEL, en cas de mise en jeu de sa responsabilité et selon l'article L211 -16 du Code du Tourisme.

Les conditions de transport sont rappelées au dos des billets ou communiquées en même temps que son émission. Tous les horaires sont donnés à titre indicatif dès qu'ils sont disponibles et peuvent être modifiés, même après confirmation à l'initiative de la compagnie aérienne. Toute place non utilisée à l'aller ou au retour ne pourra faire l'objet d'un remboursement.

Compte tenu de l'intensification du trafic aérien, des événements indépendants de la volonté de BOOSTRAVEL (*grèves, incidents techniques, retards aériens*) peuvent avoir lieu et sont régis notamment par le Règlement européen n°261/2004 du 11 février 2004 relatif au refus d'embarquement, aux annulations et aux retards importants de vol, dont les limitations peuvent bénéficier BOOSTRAVEL. Par ailleurs, un changement d'aéroport peut se produire dans n'importe quelle ville. Une escale technique ou supplémentaire peut être prévue par la compagnie aérienne sans que BOOSTRAVEL ait le temps d'en informer les clients. La liste des compagnies aériennes utilisées dans les voyages proposés, est communiquée conformément aux dispositions des articles R.211-15 et suivants du Code du Tourisme. Une confirmation de l'identité de la compagnie aérienne sera communiquée au client lors de l'inscription et au plus tard 8 jours avant le départ. Une modification peut intervenir avant le départ et le client en sera informé au plus tard lors de l'embarquement. Pour les vols charters dont la durée n'excède pas deux heures, aucun repas à bord ne sera servi. Sur certains vols, les boissons alcoolisées sont payantes. Conformément au Règlement CE n°1107/2006, le client présentant un handicap ou une mobilité réduite requérant une attention particulière, en raison de son état physique, intellectuel ou de son âge, est tenu d'en informer BOOSTRAVEL avant sa réservation, et au plus tard 48 heures avant l'heure de départ publié du vol. BOOSTRAVEL ou le transporteur aérien peuvent déconseiller ou refuser au client présentant un handicap ou une mobilité réduite, la réservation d'un voyage incluant un transport aérien, dès lors que les exigences de sécurité ou la configuration de l'aéronef rendent impossible pareil transport. BOOSTRAVEL ou le transporteur aérien peuvent également exiger l'accompagnement de ce client par une personne capable de lui fournir une assistance. Conformément à l'article L.113-8 du Code de la Consommation, en cas de non utilisation de votre billet d'avion, vous avez la possibilité de vous faire rembourser, sur demande, les « taxes aéroports » afférentes à celui-ci. Le remboursement fera l'objet d'une facturation de frais, dans la limite de 20% du montant remboursé.

## 8. RECLAMATIONS

Lorsqu'un client constate qu'un service n'est pas fourni tel que prévu, afin de ne pas en subir les inconvénients pendant toute la durée de son séjour, il doit immédiatement en aviser le représentant local du fournisseur de voyages avec lequel il a contracté ou l'accompagnateur présent afin de régler le litige sur place. Les observations sur le déroulement du voyage doivent parvenir à BOOSTRAVEL dans les 30 jours suivant le retour, par courrier recommandé avec avis de réception, accompagné des justificatifs appropriés. A défaut, le dossier ne sera pas traité prioritairement. Après avoir saisi l'Agence et, à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le client peut saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur le site : [www.mtv.travel](http://www.mtv.travel)

La remise éventuelle de questionnaires par le prestataire ou le fournisseur à la fin du voyage est uniquement destinée à établir des statistiques sur les prestations. Ils ne pourront donc, en aucun cas, être considérés comme des éléments du dossier d'après-vente du client.

## 9. BAGAGES-EFFETS PERSONNELS

BOOSTRAVEL ne peut être tenue pour responsable en cas de perte, vol ou détérioration des bagages ou effets personnels durant le voyage. En cas de problème, il est recommandé aux clients de faire constater les faits par les autorités locales compétentes (*dépôt de plainte*).

Lors du transport aérien, la responsabilité des compagnies aériennes est limitée ou exclue en cas de perte, avarie ou retard de bagages, selon les conventions de Varsovie et de Montréal précitées ; ces conventions peuvent également bénéficier à l'Agence en cas de mise en jeu de sa responsabilité. Toute réclamation doit être immédiatement déposée à l'aéroport par le client lui-même auprès des services du transporteur ou de l'aéroport et dès constatation du dommage. Aucune assurance bagages n'est incluse dans les prix des prestations proposées. Cependant, une assurance peut être proposée par l'un de nos prestataires en matière d'assurances.

**IMPORTANT :** Si vous suivez un traitement médicamenteux, conservez-le en cabine avec vous dans un bagage à main (*avec ordonnances*), ne le laissez pas en soute. Il est également recommandé de conserver avec vous en bagage à main vos objets de valeur: appareil photos, caméscope, lunettes de vue, clés d'appartement, de voiture, bijoux, etc. S'ils sont autorisés en cabine et dans la limite du poids autorisé en cabine par le transporteur. Outre les objets déjà interdits, les passagers doivent respecter les nouvelles mesures de restriction sur les liquides contenus dans les bagages en cabine instaurées depuis le 6 novembre 2006; lors des contrôles de sûreté, les passagers doivent présenter séparément un sac en plastique transparent fermé d'un format d'environ 20cm sur 20cm, les flacons et tubes de 100ml maximum chacun.

## 10. RESPONSABILITE

BOOSTRAVEL est titulaire des autorisations légales et administratives délivrées par les autorités françaises compétentes, garantissant aux clients la bonne exécution des prestations achetées. Dans le cas de forfaits touristiques, la responsabilité du vendeur de la prestation touristique est définie à l'article L.211 -16 de Code du tourisme et ne peut être engagée en cas d'inexécution contractuelle de la part du client, en cas du fait d'un tiers ou en cas de force majeure. Hors forfaits touristiques (*par exemple, location de voiture seule*), la responsabilité de plein droit prévue à l'article précitées est exclue, conformément à l'article L.211-16 du Code du tourisme. La responsabilité de l'Agence de voyages peut être limitée par celle de ses propres prestataires par l'application de conventions internationales, notamment pour le transport aérien, les conventions de Varsovie du 12 octobre 1929 amendée et de Montréal du 28 mai 1999 (*article L211-16 du Code du Tourisme*). BOOSTRAVEL ne pourra être tenue pour responsable de modifications de dates, d'horaires ou d'itinéraires, du changement d'aéroport au retour, de la suppression ou modification d'une partie du programme provoqués par des événements extérieurs tels que grèves sans préavis, incidents techniques, surcharges aériennes, intempéries, épidémies, changement de vol ou tout autre cas de force majeure, du fait de tiers étrangers à la fourniture des prestations prévues au contrat ou de la mauvaise exécution du contrat imputables au client. Il peut arriver pour des raisons tenant à la période, à la fréquentation ou à des décisions des hôteliers sur place, que le matériel soit en nombre insuffisant sur les lieux de séjour ou que certaines activités soient suspendues. BOOSTRAVEL ne sera aucunement responsable en cas d'incident survenu à l'occasion de prestations achetées directement sur place par le client auprès d'un prestataire extérieur ou résultant d'une initiative personnelle du client.

## 11. ASSURANCE

L'Agence communique au client les conditions des assurances spécifiques annulation, assistance et rapatriement avant la confirmation de la réservation de voyage, au moyen d'un lien vers les dites conditions que le client pourra imprimer.

Au plus tard au moment de l'inscription, le client pourra souscrire un contrat d'assurance spécifique selon deux options: Multirisques ou Annulation.

Si le client justifie d'une garantie antérieure pour les risques couverts par l'assurance souscrite, le client à la possibilité de résilier sans frais cette assurance dans un délai de quatorze (14) jours et tant qu'aucune garantie n'a été mise en oeuvre.

Le client pourra choisir de ne souscrire aucune assurance complémentaire.

## 12. CONDITIONS D'ANNULATION

### a. Annulation du Fait du Client

Toute demande d'annulation d'inscription émanant du client doit être effectuée par écrit auprès de BOOSTRAVEL et entraînera les frais d'annulation suivants A + de 120 jours : 70 € de frais par personne – de 119 j à 30 j avant le départ, frais forfaitaires de 30 % de frais par personne – de 29 jours à 08 jours avant le départ : 90 % de frais – de 07 jours au départ : 100 % de frais.

En cas d'annulation de toute prestation, la prime d'assurance, les frais de visas le cas échéant, les frais de dossier et les frais de billetterie ne sont pas remboursables.

### b. Annulation du Fait de BOOSTRAVEL

Si BOOSTRAVEL décide d'annuler le voyage ou le séjour avant le départ, le client en sera averti par tout moyen permettant d'en accuser réception. Si un accord amiable sur un voyage ou séjour de substitution se révèle impossible, BOOSTRAVEL s'engage à rembourser la totalité des sommes versées.

## 13. MODIFICATIONS DU CONTRAT

### a. Modifications par le Client

Un report de date ou un changement de destination est en général considéré comme une annulation (*cf. Article 14*). Un changement de nom n'est pas considéré comme une modification, mais comme une cession de contrat et implique donc des frais prévus à l'Article 14. Toute modification des prestations par le client sur place ne pourra donner lieu à remboursement (séjour écourté par exemple), de même que toute prestation non consommée.

### b. Modifications par BOOSTRAVEL

Si, avant le départ, un événement extérieur s'imposant à un fournisseur de voyages au sens de l'article L.211 -13 du Code du tourisme, le contraint à modifier un élément essentiel du contrat conclu par BOOSTRAVEL avec le client, BOOSTRAVEL avertira le client par tout moyen permettant d'en accuser réception, le plus rapidement possible et formulera des propositions (*modification du voyage ou voyage de substitution*). Lorsqu'un nombre minimal de participants est requis pour la réalisation d'un circuit ou d'un voyage et que ce nombre n'est pas atteint, BOOSTRAVEL en informe le client au moins 21 jours avant la date de départ. Il sera alors proposé au client une solution de remplacement au tarif en vigueur, ou le remboursement intégral des sommes payées.

## 14. CESSION DU CONTRAT

Le client doit impérativement informer BOOSTRAVEL de la cession du contrat par tout moyen permettant d'en accuser réception, au plus tard 30 JOURS avant la date de départ prévue, en indiquant précisément le nom et l'adresse du cessionnaire et du participant au voyage, et en justifiant que celui-ci remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le séjour ou le voyage.

En revanche, le client ne peut pas céder son ou ses contrats d'assurance. De plus, en cas de transport aérien si le billet est émis, il ne sera ni échangeable, ni remboursable, par les compagnies aériennes et dès lors, la cession du contrat de voyage pourra être assimilable à une annulation générant les frais prévus dans les Conditions Particulières de Vente du fournisseur.

## 17. DROIT APPLICABLE

Les contrats conclus entre BOOSTRAVEL et le client sont soumis au droit français.

## 18. DIVERS

BOOSTRAVEL a souscrit auprès de la compagnie Atradius, un contrat garantissant sa Responsabilité Civile Professionnelle pour les dommages matériels, immatériels causés à ses clients ou à des tiers par faute, erreur ou négligence commises à l'occasion de son activité ; illimitée pour les dommages corporels. BOOSTRAVEL a déposé une garantie financière auprès d'Atradius afin de garantir les clients et les fournisseurs conformément à la réglementation en vigueur.





BOOSTRAVEL - 28, BOULEVARD POISSONNIÈRE, 75009 PARIS  
RCS PARIS 524255023 - TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR  
FR00524255023  
CODE APE 7911Z - N° IATA 20261684 - IM 092100109  
ATOUT FRANCE 81/79, RUE DE CLICHY,  
75009 PARIS - RCP: HISCOX 19, RUE LOUIS LE GRAND, 75002 PARIS

**01.44.83.00.75**  
**[contact@boosttravel.com](mailto:contact@boosttravel.com)**



[www.boosttravel.fr](http://www.boosttravel.fr)